



# *Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois*

Séance du 27 juin 2024

L'an 2024 et le 27 juin à 17h30, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 20 juin 2024.

Date de la convocation : 20 juin 2024

Date d'affichage : 20 juin 2024

**Délibération N° 27-06-2024 / N°117**

Etaient présents les membres en exercice :76

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Julien Bellengier, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Raymond Wacheux, Vincent Lacroix, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Philippe Carton, Luc Delaporte, Hubert Dingreville, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, René Pruvost, Jean-François Haultcoeur, Raymond Lavigne, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Fabienne Kwiatkowski, Marie-Angèle Lefetz, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 8

Membres ayant donné procuration : 12

Membres votants : 96

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Sylvie Gabez, Jacques Nick, Yves Petit, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Patrick Dekeyser, Arnaud Ricq, Guy Vasseur, Philippe Lefebvre, Benoit François, Dominique Verdel, Eric Caron.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Béatrice Dausse suppléée par André Horon, Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, Romuald Delattre suppléé par Jacqueline Lécossois, Jean-Pierre Marocchini suppléé par Jonathan Rogez, Philippe Duez suppléé par Olivia Havet, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne, Henri Cuvillier suppléé par Frédéric Duriez.

Absents excusés : Stéphane Locquet, Alain Traisnel, Joël Toursel, Xavier Normand.

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Anne-Marie Dupuis ayant donné procuration à Fabienne Kwiatkowski, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Maurice Soyez ayant donné procuration à Françoise Simon, Thomas Bonnelle ayant donné procuration à Michel Seroux, Pierre Cuvillier ayant donné procuration à Monique Debeaumont, Yannick Barlet ayant donné procuration à Jean-Michel Schulz, Marc Degrendele ayant donné procuration à Ludovic Degouve, Pierre Guillemant ayant donné procuration à Raymond Wacheux, Anne-Sophie Larivière ayant donné procuration à Damien Bricout, Roland Descamps ayant donné procuration à Hugues Legoux, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux.

**Secrétaire de séance : Philippe Carton**

**Titre de la délibération : Règlement du Défi "Familles à Énergie Positive"**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 6 décembre 2016 portant création de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois,

VU les compétences de l'intercommunalité,

VU les actions mises en place par le Guichet Unique de l'Habitat et la politique habitat du territoire,  
VU le projet de territoire et le Plan Climat Air Énergie Territorial,

VU la délibération N°11-04-2024 - N°58 du Conseil Communautaire en date du 11 avril 2024 portant sur la mise en place du Défi "Familles à Énergie Positive",

**CONSIDÉRANT,**

Monsieur SEROUX rappelle que le « Défi Familles à Énergie Positive » est une initiative visant à sensibiliser les foyers du territoire à la réduction de leur consommation énergétique. Pour cette première édition, jusqu'à 25 familles volontaires seront accompagnées pour réduire leurs consommations d'énergie et d'eau de 8% sur une période de cinq mois, de décembre 2024 à avril 2025. Des événements seront organisés pour suivre le déroulement du projet ainsi que des ateliers et des défis permettant d'accompagner les familles volontaires.

À cet effet, Monsieur le Président indique qu'il est nécessaire d'établir un règlement définissant les modalités du défi. Ce règlement précise :

- Les objectifs du défi.
- Les conditions de participation.
- Les critères de sélection des gagnants.
- Les différentes étapes et échéances du défi.
- Les types et modalités des récompenses.

Suite à l'avis favorable du Bureau du 6 juin 2024, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de réaliser un Défi "Familles à Énergie Positive" au sein de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois, visant à encourager les familles du territoire à adopter des comportements plus économes en énergie et à réduire leur empreinte énergétique.
- De valider le règlement du défi familles (en annexe).
- De charger Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois de l'exécution de la présente délibération, incluant toutes les démarches inhérentes au déploiement de ce Défi "Familles à Énergie Positive" et à la rédaction du règlement.
- d'autoriser le Président à signer tout document inhérent à ce Défi "Familles à Énergie Positive"

Le Président

Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 02/07/2024 et publication ou notification du 02/07/2024

